

**Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 2023-01-24
du Conseil municipal
Séance du 11 janvier 2023**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 05 janvier 2023
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 26
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 5
Nombre de Conseillers municipaux absents : 2**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 janvier à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Fatiha **EL KHOTRI**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Michèle **FOND-THURIAL** procuration à C. **BAUME**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à J. C. **REY**, Sylvain **HILLE** procuration à C. **BOISSEL**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**, Olivier **WIRY** procuration à T. **VINCENT**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Audrey **BLANCHER**

Secrétaire de séance : Carine **BOISSEL**

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Pin-up vintage »

Considérant que l'association « Pin-Up Vintage » organise une manifestation participant à la mise en valeur et à l'attractivité culturelle de la ville de Bagnols-sur-Cèze et du territoire,

Considérant que l'association « Pin-Up Vintage » s'insère dans une dynamique favorisant la mise en avant et la défense de la féminité, et la convivialité entre générations,

Considérant la demande de l'association « Pin-Up Vintage » qui souhaitait obtenir une subvention complémentaire pour compenser une partie des dépenses engagées en 2022,

Considérant que l'association « Pin-Up Vintage » s'engage dans une reconduction de cette manifestation en 2023, et qu'elle pourrait être amenée à engager des dépenses,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des Affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive et à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 4 janvier 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer à l'association « Pin-Up Vintage » une subvention de 2000€, au titre d'un rattrapage de subvention 2022 et de subvention prévisionnelle pour les engagements à effectuer pour l'édition 2023.

Cette dépense sera imputée sur le compte « subventions aux associations 0404 -0252- 6574 ».

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 janvier 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le 16 janvier 2023

et publié le 16 janvier 2023

